



Hôtel de Ville, le 25 JUN 2024

FV/NNB/2024-01092

Le Maire

Chère

Madame,

cher

Monsieur,

Comme vous ne pouvez l'ignorer, la Ville de Rueil-Malmaison a engagé sur son territoire un réseau géothermal à destination de ses administrés.

Vous serez concerné par le début des travaux avenue de Colmar, au niveau de l'intersection avec la rue d'Estienne d'Orves, entre le lundi 1^{er} Juillet et le vendredi 30 août prochain.

Je souhaite, dès à présent, appeler votre attention sur les conditions de circulation et de stationnement.

Aussi, je vous informe que la circulation sera réduite avec le maintien d'un sens de circulation pour chaque direction, et rétablie en dehors des horaires du chantier de 18h00 à 08h00.

La piste cyclable sera neutralisée des deux côtés pour permettre la circulation de tous les véhicules.

Le stationnement sera, quant à lui, interdit.

Sachez aussi que nous avons aussi sensibilisé les entreprises sur place pour limiter la gêne occasionnée.

En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous rapprocher du chef de chantier auquel des consignes strictes ont été imposées.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour faciliter vos déplacements et fluidifier la circulation.

Je reste très attentif au suivi et à l'évolution de ce chantier.

La Direction Générale des Services Techniques et la médiatrice d'Engie, Chahinez ATTABI (☎ 06 85 09 72 06) sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je souhaite pouvoir compter sur votre patience et compréhension.

Je vous prie de croire, *Chère* Madame, *cher* Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



*Bien cordialement à
vous*

Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Président de la Métropole du Grand Paris

Mesdames et Messieurs les riverains de l'avenue de Colmar, au niveau de l'intersection avec la rue d'Estienne d'Orves